

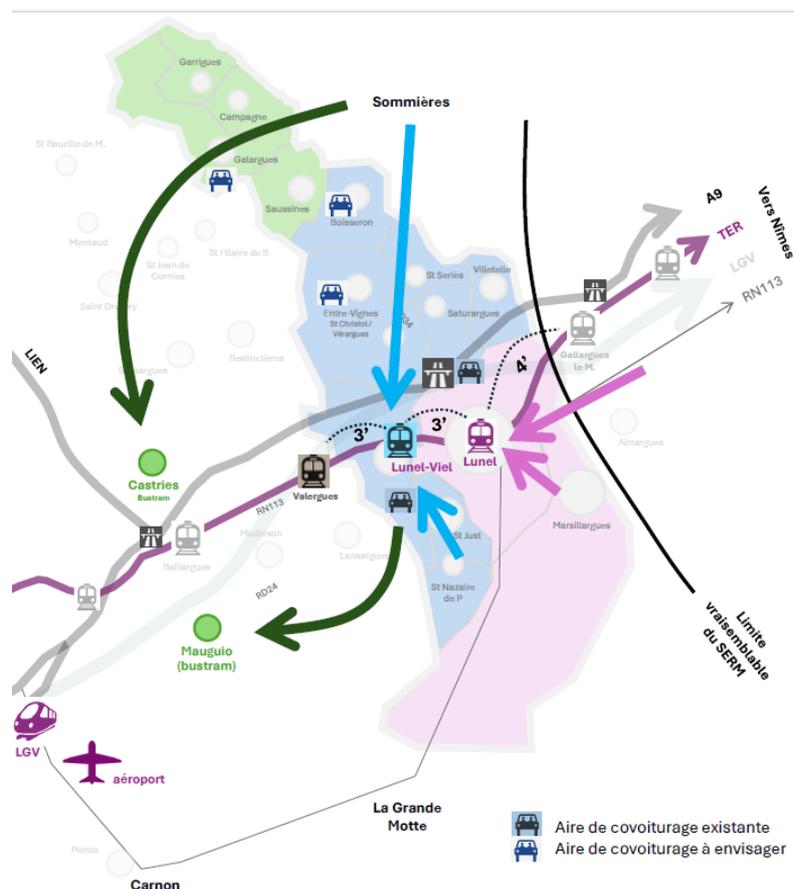
Note Explicative :
**ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES
PRATIQUES D'INTERMODALITE**

Contexte du projet :

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Lunel Agglo est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité. Dans ce cadre, l'Agglomération œuvre sur l'ensemble des thématiques en lien avec les déplacements, y compris la lutte contre l'autosolisme et le développement de l'intermodalité.

Le constat

Les différents flux des déplacements domicile-travail ont été étudiés par l'agence d'urbanisme sur la base de données de l'INSEE de 2021. Ce projet s'intéresse principalement à favoriser le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière notamment en renforçant l'intermodalité et en anticipant la mise en œuvre du Service express régional métropolitain Montpellier Méditerranée. Le développement de pratiques intermodales vise à favoriser l'utilisation des transports en communs, du covoiturage et des transports non motorisés ; une meilleure utilisation des infrastructures de transport existantes ; une réduction du coût des transports pour les usagers et une plus grande flexibilité dans les solutions de transports à disposition de la population.



En effet, la majorité des trajets en dehors de l'axe ferroviaire Montpellier-Lunel-Nîmes se font aujourd'hui en voiture individuelle et Lunel apparaît aujourd'hui le point d'ancrage principal pour se rendre vers les métropoles de Montpellier et Nîmes en transports en commun. L'objectif est aujourd'hui de favoriser un report modal vers les offres alternatives à la voiture via différents outils.

LE PROJET GLOBAL : objet du dossier LEADER

Lunel Agglo souhaite favoriser le développement de l'intermodalité en s'appuyant sur les infrastructures et solutions existantes sur le territoire. Les études SERM (Services express régionaux métropolitains) et Plan de Mobilité Simplifié en cours, montrent un manque d'offres et d'informations pour favoriser les modes alternatifs hors de la ville de Lunel.

Ainsi, afin d'améliorer l'offre de service et mettre en valeur l'offre actuelle qui apparaît comme peu connue, Lunel Agglo souhaite mettre en place plusieurs actions :

1. Le lancement d'une étude d'opportunité en lien avec la mise en place du SERM Montpellier Métropole.

L'étude d'opportunité doit permettre de déterminer les besoins d'études et d'aménagements à mettre en œuvre sur le territoire dans le cadre du SERM de la Métropole.

Elle permettra de définir notamment :

- Les aménagements complémentaires à mettre en place sur le PEM de Lunel afin de pouvoir mieux accueillir les voyageurs notamment depuis les communes de Lunel Agglo et des territoires voisins. Il s'agira notamment d'étudier l'optimisation et le renforcement des parkings tous modes confondus, l'amélioration de l'offre de transport en commun notamment en lien avec les lignes Hérault transport liO et liO Gard, le développement de nouveaux services, etc.
- L'opportunité d'aménager un pôle d'échanges multimodal à Lunel-Viel
- Le développement de pôles d'échanges routiers sur le reste du territoire notamment à Boisseron, Saint-Just ou Marsillargues
- La transformation de l'aire de covoiturage de l'A9 en pôle d'intermodalité
- L'optimisation des lignes de transports en commun liO notamment en interconnexion avec les projets de bus et cars à haut niveau de service du SERM
- L'aménagement de liaison cyclable en lien avec les différents pôles d'échanges, etc.

2. La mise en place d'une application mobile et d'un calculateur d'itinéraire web intermodal pour favoriser l'usage des modes alternatifs

Lunel Agglo souhaite mettre en place des outils numériques permettant de mieux faire connaître l'offre de mobilité et facilitant la pratique des usagers.

Ainsi, l'agglo va lancer un marché pour le développement, la mise en production, la maintenance et l'assistance de solutions MaaS destinées aux usagers du réseau de transport en commun et ses services associés.

Cette application et ce calculateur d'itinéraires permettront aux usagers de rechercher un trajet sur le territoire et au-delà (intégration des données SNCF, liO, TAM, Transp'Or, GeoVelo, etc.) qui indiquera les différentes solutions de mobilités disponibles en intégrant les temps de parcours comparatifs. L'objectif est de proposer un outil clé en main et facile à utiliser pour l'utilisateur qui intègre l'ensemble des solutions de mobilité sur un trajet donné. De plus, pour en simplifier l'utilisation, deux modules seront disponibles dans l'outil numérique :

- un M'Ticket qui permettra d'intégrer son titre de transports directement dans l'outil,
- les trajets BlaBlaCar Daily via une API,

Cette application pourra servir à un large panel d'utilisateurs, y compris au-delà du territoire de l'agglo, en intégrant les réseaux voisins.

3. Communication sur les mobilités

Pour favoriser les mobilités durables et mettre en avant les outils et solutions numériques développées ci-dessus, Lunel Agglo prévoit par le biais de sa future marque mobilité en cours de définition de communiquer sur :

- L'offre de service existant, notamment le réseau de transport intercommunal et le service d'incitation au covoiturage BlaBlaCar Daily mis en place depuis début 2025
- L'application et le calculateur web

Cette communication pourra prendre différentes formes :

- éléments papiers type fiches horaires, flyers, affichage, etc.
- campagne numérique via des vidéos, des réseaux sociaux, etc.
- les éléments favorisant la communication et la visibilité du réseau

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Les objectifs visés sont les suivants :

- Anticiper la mise en place du SERM Montpellier Métropole
- Mieux informer sur l'offre de mobilité
- Développer des outils facilitant la pratique pour les usagers et l'intermodalité

Calendrier :

- Date de démarrage : juin 2025
- Fin de l'expérimentation : décembre 2026

Plan de financement de l'opération

Dépenses		Recettes		
Dépenses	Montant HT	Financeurs	montants	avancement
Etude intermodalité en lien avec le SERM	12 375 €	LEADER	30 969,63 € (64%)	En attente de dépôt
Application mobile et calculateur d'itinéraire web multimodal de mobilité - Investissement - 1 an de fonctionnement dans le cadre de l'expérimentation	25 800 € (Invest : 14 000 € + Fonct 1 an : 11 800€)	CD 34	7 742,41 € (16%)	En attente de dépôt
Communication sur les mobilités	10 215,04 €	Autofinancement	9 678,01 € (20%)	
Total	48 390,04 €	total	48 390,04 €	